



LUNERAY

Au Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy AUGER.

Présents : M. AUGER, M. DEMOULINS, Mme MALETRAS, Mme BASIRE, M. CAPRON, M. LEFEBVRE, M. GUEVILLE, M. HOULLET, Mme LEBLED, Mme VAILLANT, M. CORRUBLE, Mme DUFOUR, M. LEMAITRE

Absentes excusées avec pouvoir : Mme BEAUPERE (pouvoir à Mme MALETRAS)
Mme MORIN (pouvoir à M. AUGER)

Absents excusés sans pouvoir : M. LARCHEVEQUE, Mme SAISON, Mme DIOLOGENT, Mme ROQUIGNY

Mme DUFOUR est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2025 : approuvé à l'unanimité des membres présents.

Une question est ajoutée à l'ordre du jour

Liste des délibérations du conseil municipal :

-Délibération n°1/6/2025 : vote d'une décision modificative n°3 pour le budget communal 2025.

-Délibération n°2/6/2025 : avis favorable de principe au projet éolien d'EDF Power Solutions (1 éolienne) sur le territoire de la commune (dans la plaine de Crasville-la-Rocquefort).

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.

Conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente liste de délibérations est affichée sur le panneau extérieur de la mairie.

Luneray, le 5 septembre 2025



Le Maire, Guy AUGER